

8 décembre 2020

La lettre des Agrégés d'Aquitaine n° 28



1- MOUVEMENT INTER : RESTITUTION DES DOSSIERS

Votre accusé de réception de demande de mutation arrivera à compter du mercredi 9 décembre 2020, directement dans la boîte mail que vous avez renseignée lors de la saisie des vœux. Attention, les délais de retour à votre secrétariat de direction sont très courts. Vous devrez avoir rendu cet accusé de réception vérifié et signé **accompagné des pièces justificatives avant le vendredi 11 décembre**. Vous pouvez encore le modifier en rouge si nécessaire (barème, vœux).

Vous pourrez ensuite **consulter votre barème du 15 au 31 janvier 2021** et en **demander la modification avant le 27 janvier 2021, 17h**. Votre barème définitif s'affichera le 01 février 2021. Attention : Pas de pièces justificatives = pas de points.

Les demandes ou annulations tardives sont recevables avant le 12 février 2021, et pour des motifs limités.

Pour vous faire suivre par le SE-UNSA, complétez le formulaire en ligne :

<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1430>

Toutes les infos utiles, lire notre article :

<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1456>



2- DERNIERE SEMAINE POUR DEMANDER VOTRE TEMPS PARTIEL POUR LA RENTREE 2021

Lire notre article : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1450>



3- RECONNAISSANCE DE LA FONCTION DE PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LES ENSEIGNANTS DE SEGPA

Le SE-UNSA obtient gain de cause, et continue à porter ses revendications.
En savoir plus : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1455>



4- DEMANDEZ VOTRE DETACHEMENT DANS UN AUTRE CORPS AVANT LE 31 JANVIER 2021

Plus d'infos : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1332>



5- REVALORISATION

400 millions d'euros pour 2021 et une loi de programmation pour revaloriser les enseignants. Bon début, mais ça ne suffit pas.
<https://enseignants.se-uns.org/Revalorisation-2021-une-premiere-marche-qui-en-appelle-d-autres>



6- LE SE-UNSA N'APPELLE PAS A LA GREVE POUR LE MOMENT

Si certaines organisations syndicales appellent à la grève le 26 janvier prochain, le SE-UNSA préfère ne pas s'y associer. Explications et arguments dans l'article ci-dessous :
<https://enseignants.se-uns.org/Le-SE-Unsa-n-appelle-pas-maintenant-a-une-greve-nationale-en-janvier>



Adhère au SE-UNS

Afin d'être informé.e, suivi.e, conseillé.e et soutenu.e pendant toute l'année scolaire 2020/2021, adhérer ou ré-adhérer au SE-Unsa, c'est utile et c'est facile : carte bancaire, chèque, prélèvement en 7 fois sans frais si vous adhèrez maintenant... et votre cotisation vous fait bénéficier de 66% de son montant en crédits d'impôts !

Vous aurez, de plus, accès à l'offre « Couleur CE » du SE-Unsa, qui vous permet de bénéficier de réductions sur la billetterie, les courses, les vacances, le cinéma, les spectacles, les voyages... Alors, n'hésitez plus : Rejoignez le SE-Unsa !



Les responsables académiques du SE-Unsa

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA, au CHSCTA

Collège Les Lesques à LEPARRE

Anne MARCHAND
Elue à la CAPA des
agrégés

L.P.O. Albert Claveille à
PERIGUEUX

Christine MOINE-UIBER
Responsable académique 2nd
degré
Elue à la CAPA des Certifiés

Lycée Brémontier à
BORDEAUX

Patricia ESCAPIL
Elue au CTA et à la CAPA des
certifiés

Collège Aturri à ST-PIERRE
D'IRUBE

Christelle LABATUT
Elue à la CAPA des certifiés

Collège Rosa Bonheur à BRUGES

Sophie MERCADAL
Elue à la CAPA des certifiés

Collège d'Albret à DAX

Vincent FAUVEL
Elu à la CAPA des certifiés

Collège P. Esquinance à LA REOLE

Catherine AMBEAU
Responsable Académique « Entrants dans
le métier »

L.P. Ph. de Gerde à
PESSAC

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur sections.se-unsa.org/bordeaux et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,
envoyez un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org*